# > POUR ALLER PLUS LOIN

# Les grandes figures du roman national suisse

La Suisse est le pays dont les héros nationaux incontestés n'ont jamais vécu et dont les véritables héros nationaux sont contestés.

### De Guillaume Tell à la Réforme

Le Suisse le plus célèbre, Guillaume Tell, auquel on attribue un fameux tir à l'arbalète autour de 1300, est une invention historiographique qui remonte à environ 1470. Tel est également le cas des conjurés qui auraient fondé la Confédération au Grütli 1. Ces récits étaient destinés à symboliser la lutte éternelle des Suisses libres contre les tyrans habsbourgeois. De même, Arnold von Winkelried n'a jamais existé ni participé à la bataille - pourtant réelle - de Sempach de 1386, où il aurait décidé de l'issue du combat en sacrifiant sa vie pour ses confédérés.

Quant à l'ermite Nicolas de Flüe, les rationalistes douteront des miracles qui lui valurent d'être canonisé en 1947. Mais Nicolas servit bien d'intermédiaire dans un conflit qui opposait les cantons urbains aux cantons ruraux à la fin du xve siècle. Dans l'alliance souple que fut la Confédération jusqu'en 1848, sans prince ni institutions centralisées, les décisions étaient toutes le fruit de négociations souvent interminables. Le rôle conciliateur de Nicolas resta donc cité en exemple pendant des siècles et fut mis en avant pour ramener à la concorde des négociateurs qui en étaient souvent dépourvus.

Cette influence de l'ermite Nicolas est d'autant plus frappante qu'elle perdura tant chez les catholiques que chez les réformés, dont le conflit hanta la Confédération du xvie au xixe siècle et provoqua une guerre civile chaque siècle. Ces guerres opposaient une minorité de puissants cantons protestants, dont Zurich, Berne et Bâle, à une majorité de cantons catholiques, pourtant plus faibles. Impossible pour

ces derniers d'accepter Ulrich Zwingli (1484-1531), le réformateur de Zurich, comme grande figure d'une histoire commune. Ils l'accusaient d'avoir brisé cette communauté religieuse qui fut à la base de la Eidgenossenschaft, c'est-à-dire une confédération basée sur le serment religieux.

La foi réformée a rayonné dans le monde entier, des Huguenots français à travers les Pays-Bas jusqu'aux États-Unis. Cette influence internationale de long terme de l'Église réformée doit pourtant moins à la tradition zwinglienne de Zurich qu'à Genève et à Jean Calvin. Ce Picard immigré ne se laissa pas non plus intégrer facilement dans le roman national suisse. Les catholiques abhorraient en effet sa confession de foi. et Genève n'était que l'allié de quelques cantons protestants et non pas membre à part entière de la Confédération d'Ancien Régime.

Celle-ci était alors une alliance de treize cantons germanophones qui dominaient conjointement les territoires francophones et italophones assujettis. Jean-Jacques Rousseau, le « citoyen de Genève », admirait certes « chez le plus heureux peuple du monde des troupes de paysans régler les affaires de l'État sous un chêne et se conduire toujours sagement ». Mais il s'agissait là de la vision un peu romantique d'un voisin étranger sur la démocratie directe que les citoyens de plein droit pratiquaient dans les cantons ruraux - une spécificité d'une des rares républiques d'Ancien Régime qui échangea pendant trois siècles des mercenaires contre un protectorat français tantôt bénin tantôt arrogant.

## De l'empereur mal-aimé à l'anonymat du Conseil fédéral

Les patriciens qui gouvernaient ces sociétés d'ordre de façon absolutiste se rangèrent du côté des ennemis de la république moderne qui naquit en 1792 en France. L'invasion française de 1798, la conversion en « république sœur » une, indivisible et centralisée, et les guerres civiles consécutives entre

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Selon les mythes fondateurs de la Confédération, dont le plus ancien témoignage se trouve dans le Livre blanc de Sarnen (1470), la conjuration secrète des premiers confédérés contre les baillis autrichiens aurait eu lieu au Grütli (Rütli en allemand), une prairie adjacente au lac des Quatre-Cantons.



Guillaume Tell, figure mythique du récit national suisse, est au centre du drame de Friedrich von Schiller, Wilhelm Tell. La pièce met également en scène le serment du Grütli (1307) par lequel les représentants des cantons d'Uri, d'Unterwald et de Schwyz proclament l'alliance de leurs communautés. Sur cette estampe du début du xix° siècle, on peut lire les vers de Schiller : « Je ne puis poser la main sur les livres sacrés ; Je jure donc en présence des étoiles éternelles, De ne m'écarter jamais du droit. »

les partisans du fédéralisme et ceux du centralisme traumatisèrent des générations de Suisses.

ex paser la moin sur les livres socres one en-présente des étoiles éternelles earter jamais du denit

Bonaparte est resté le représentant honni de cette « période française », et ce un peu injustement. En effet, l'Acte de médiation octroyé par le consul en 1803 fit plus que calmer les luttes intestines. Renonçant au centralisme français, cette Constitution est en effet à l'origine de la structure actuelle de la Suisse fédéraliste. Elle a créé six nouveaux cantons égaux aux autres et émancipé ainsi les minorités linguistiques dans les cantons de Vaud et du Tessin. Les frontières externes et internes, entre les 22 cantons, sont restées inchangées depuis 1815 lorsque le congrès de Vienne attribua les cantons francophones du Valais, de Neuchâtel et de Genève

à la Confédération et le territoire francophone du Jura au canton de Berne. Le seul changement territorial postérieur eut lieu en 1978 avec la séparation pacifique de la partie catholique et francophone du Jura qui devint le 23° canton après avoir quitté la Berne protestante et alémanique.

La première partie du xixe siècle fut marquée par d'âpres conflits entre les adhérents libéraux et radicaux d'un État national d'un côté et, de l'autre, les conservateurs, souvent catholiques, qui voulaient maintenir une structure confédérale. Les libéraux imposèrent en 1848 la Constitution qui est, dans ses principes, restée en vigueur jusqu'à nos jours. Elle créa un État fédéral selon le modèle américain, avec un bicaméralisme garantissant une large autonomie des cantons.

La Suisse obtint pour la première fois un gouvernement national stable, à savoir le Conseil fédéral, un collectif de sept membres égaux en droits fonctionnant selon le principe de la collégialité, semblable au Directoire français. Or, seuls les historiens spécialisés retiennent les noms de quelques conseillers fédéraux, alors que la plupart ont servi pour une dizaine d'années.

#### Les commandants en chef

Les commandants en chef sont en revanche davantage passés à la postérité. Pour les Suisses des xixe et xxe siècles, l'armée comme école de la nation. la conscription et le service militaire étaient les éléments fondateurs de la citoyenneté - une raison pour laquelle le suffrage universel accorda seulement en 1971 le droit de vote aux femmes qui ne faisaient pas de service militaire. Le fusil d'assaut que chaque soldat garde chez lui témoigne ainsi d'une certaine martialité démonstrative, en partie liée au fait que la Suisse ait été épargnée, après Napoléon, par les grandes guerres européennes et mondiales.

Le général Guillaume-Henri Dufour (1781-1875), un Genevois paradoxalement plutôt conservateur, dirigea les troupes libérales qui vainquirent les conservateurs catholiques en 1847, dans une brève guerre civile qui libéra le chemin pour la Constitution fédérale susmentionnée, un acte pionnier dans une Europe monarchique. Le même Dufour appartint au cercle genevois autour d'Henri Dunant qui créa le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en 1863.

Pendant la Première Guerre mondiale, le commandeur en chef prussophile Ulrich Wille contribua considérablement aux grandes tensions entre les alémaniques et les Suisses latins qui sympathisaient avec leurs voisins de même langue. En revanche, par la concentration des troupes dans le réduit alpin en 1940, le général vaudois Henri Guisan symbolisa, pour toutes les régions linguistiques, l'esprit d'une résistance inconditionnelle contre les puissances

fascistes qui l'entouraient et dominaient le continent. Le portrait du héros de la « génération de la Mob » 2 orne encore de nos jours certaines auberges du pays.

Quelques généraux, aucune femme, un saint vénéré par des protestants, des réformateurs détestés par les catholiques, un empereur français déprécié, voici qui ne ressemble guère au personnel d'un roman national à la française.

Il convient d'ajouter que le pays fédéraliste qu'est la Suisse connaît de grandes figures qui sont très présentes dans la mémoire cantonale, mais ignorées ailleurs. En témoigne la postérité du Major Davel, rebelle vaudois que les autorités de Berne firent exécuter en 1723, mais qu'une statue honore comme martyr patriotique à Lausanne.

Pourtant, le sujet principal de ces histoires nationales est peut-être à chercher ailleurs. Pour les Suisses, c'est bien le « peuple » qui se serait réuni pour le serment du Grütli, qui aurait défendu sa liberté contre tous les oppresseurs réels et imaginés et qui exprime, plusieurs fois par an, sa volonté politique dans les votations aux niveaux communal, cantonal et fédéral. « Le souverain a décidé que... » : cette phrase introductive de l'annonce des résultats des votations en dit beaucoup sur la conscience politique et historique des Suisses.

#### Thomas Maissen \*

\* Professeur d'histoire moderne à Heidelberg et, depuis 2013. directeur de l'Institut historique allemand à Paris.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La défaite de la France en juin 1940 et l'occupation de la zone Nord par l'Allemagne amenèrent l'encerclement quasi total de la Suisse par les puissances de l'Axe, complet à l'automne 1942 après l'invasion de la zone Sud. Épargnée militairement et sans interruption de la continuité parlementaire et démocratique, la Suisse vécut toutefois ces années sous le régime des pleins pouvoirs du Conseil fédéral. L'armée restait mobilisée pendant toute la guerre, ce qui marqua durablement les esprits, la génération concernée se désignant elle-même comme « génération de la Mob » (mobilisation).